



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question écrite n° 28176

Texte de la question

M. Paul Salen attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur l'efficacité du modèle allemand d'organisation des études scolaires et sur ses effets sur l'apprentissage. L'organisation fédérale de l'Allemagne permet à chaque *Land* d'assurer l'essentiel des orientations en matière d'éducation. Ainsi, en 2012, l'État fédéral ne contribue qu'à hauteur de 7,3 milliards d'euros aux dépenses d'éducation là où les *Länder* assurent 110 milliards d'euros de dépenses. La rationalisation des enseignements est assurée par la conférence permanente des ministres de l'éducation des *Länder*. En dehors du socle commun, chaque *Land* est libre de fixer ses programmes et ses objectifs pédagogiques. Le fonctionnement matériel du système éducatif est ensuite pris en charge par les collectivités locales. Les modalités de financement de la politique éducative en Allemagne découlent directement du processus de décision du système politique et administratif. En 2009, les 100 milliards d'euros dépensés dans l'éducation ont été répartis entre l'État fédéral (12,1 %), les *Länder* (52,4 %), les collectivités locales (14,4 %) et le secteur privé (20,8 %). Il en résulte que la formation professionnelle en alternance est considérée comme une voie d'excellence en Allemagne et comme le principal point fort du système éducatif. Tous les ans, 75 % des élèves engagés dans des filières courtes choisissent la formation professionnelle en entreprise, pour 2012, cela représente près de 550 000 jeunes. Avec un taux de chômage des moins de 25 ans (7,7 %) qui fait de l'Allemagne le pays champion de l'Union européenne. Aussi, il lui demande s'il valide ces analyses et si le Gouvernement entend s'inspirer de ce modèle pour accroître, de manière significative, son effort en faveur de la formation en alternance.

Données clés

Auteur : [M. Paul Salen](#)

Circonscription : Loire (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28176

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 juin 2013](#), page 5743

Question retirée le : 2 février 2016 (Retrait à l'initiative de l'auteur)